

Stratégie

Le Compartiment cherche à générer un revenu naturel et stable sur un cycle de marché marqué par une faible volatilité, en investissant essentiellement dans des actifs européens. Il est géré de manière à réduire les pertes en capital. Le Compartiment adopte une approche concertée, les gestionnaires de portefeuille tirant parti de l'expertise de la vaste équipe Multi Asset et des capacités de recherche de Fidelity. Le Compartiment n'est pas limité et est géré de manière active. Il adopte une approche d'investissement flexible afin de s'adapter à des environnements de marché différents et d'atteindre ses objectifs régulièrement. Il cherche à capter les opportunités de revenu intéressantes à partir d'une gamme variée de catégories d'actifs traditionnelles et alternatives tout en gérant le risque et en limitant les pertes en capital sur des marchés volatils.

Objectifs et politique d'Investissement

Objectif: Le Compartiment cherche à dégager un revenu au fil du temps.

Politique d'investissement : Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des actions et des titres de créance des gouvernements européens, ou des émetteurs qui sont cotés, qui ont leur siège social ou qui exercent la majeure partie de leur activité en Europe. Le Compartiment investit au moins 50 % de ses actifs dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) favorables.

Le Compartiment peut investir dans les actifs suivants selon les pourcentages indiqués :

obligations « investment grade » européennes : jusqu'à 70 %

obligations « below investment grade » européennes : jusqu'à 50 %

actions européennes : jusqu'à 50 %

obligations gouvernementales européennes : jusqu'à 50 %

actions A et B chinoises et obligations « onshore » cotées (directement et/ou

indirectement) : moins de 10 % (sur une base globale)

obligations hybrides et convertibles contingentes (CoCo) : moins de 30 %, avec moins de 20 % dans les CoCo

investissements alternatifs, comme des titres d'infrastructure et des REIT éligibles : jusqu'à 20 %

investissements non européens (y compris des actions, des obligations d'État, des

obligations « investment grade » ou « below Investment grade », des créances des

marchés émergents ou des investissements alternatifs éligibles) : jusqu'à 20 %

instruments du marché monétaire : jusqu'à 25 %

SPAC : moins de 5 %.

L'exposition du Compartiment aux titres fortement dépréciés est limitée à 10 % de ses actifs.

Procédure d'investissement: Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant associe une analyse des conditions macroéconomiques, des marchés et des fondamentaux des sociétés pour répartir les investissements de manière flexible entre les différentes catégories d'actifs et régions, en fonction de leur potentiel de création de revenus. Il tient également compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Afin de déterminer si les caractéristiques ESG sont favorables, le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les sociétés détenues dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment respecte les normes du Cadre d'investissement durable de Fidelity. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG ».

Instruments dérivés et techniques: Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement.

Référence: Aucune.

Caractéristiques du fonds

Date de lancement : 17.10.94

Gestionnaire de portefeuille : Talib Sheikh, Becky Qin, George Efstathopoulos

Nommé depuis le : 01.01.24, 01.10.22, 15.10.19

Années chez Fidelity : less than 1, 10, 13

Encours du fonds : 443m €

Nombre d'allocation du compartiment : 13

Devise de référence du fonds : Euro (EUR)

Domicile du Fonds : Luxembourg

Structure légale du Fonds : SICAV

Société de gestion : FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Capital garanti : Non

Caractéristiques de la part

D'autres parts peuvent être proposées. Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

Date de lancement : 23.03.22

VL dans la devise de la part : 10,17

ISIN : LU2458294001

SEDOL : BPQY4J7

WKN : A3DHHV3

Bloomberg : FIMAIEU LX

Type de part : Capitalisation

Frais courants annuels : 0,79% (30.04.23)

Frais de gestion annuels : 0,6%

Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous retirez votre argent plus tôt et il se peut que vous ne récupériez pas une partie de votre capital.

L'indicateur de risque abrégé illustre le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique les probabilités de perte d'argent liées au produit en raison des fluctuations des marchés ou en raison d'une incapacité de notre part à vous payer. Ce produit est classé 4 sur 7, ce qui représente un risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles liées à la performance future se situent à un niveau de risque moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché affectent notre capacité à vous payer. Les rendements peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre la performance future du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

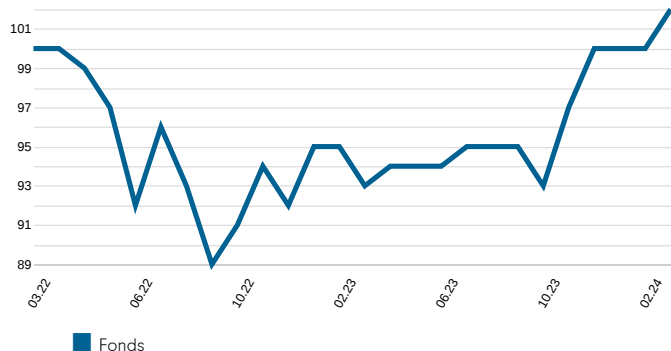
Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être à l'origine de gains ou de pertes accrus au sein du fonds. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne puissent pas rembourser les fonds qu'ils ont empruntés ou verser les intérêts dus. Le cours des obligations chute quand les taux d'intérêt augmentent. L'augmentation des taux d'intérêt risque d'éroder la valeur de votre investissement. L'orientation du Gérant de Portefeuille sur les titres des émetteurs qui présentent des caractéristiques ESG favorables ou qui sont des investissements durables peut avoir une incidence favorable ou non sur la performance des investissements du Compartiment par rapport à des Compartiments similaires n'ayant pas cette orientation. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du Compartiment promu, tels qu'ils sont détaillés dans le Prospectus, lorsque ce dernier fait référence aux aspects liés à la durabilité. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr-entity-disclosures>.

Cette classe d'actions est réservée aux investisseurs institutionnels et n'est pas accessible aux investisseurs individuels.

Les performances passées ne sont pas une indication de rendements futurs. Les rendements du Compartiment peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un Compartiment, et non d'un actif sous-jacent spécifique détenu par le Compartiment.

Performances cumulées en EUR (recalculé en base 100)



La performance est indiquée pour les cinq dernières années (ou depuis le lancement pour les compartiments lancés pendant cette période).

Performances par année calendaire en EUR (%)



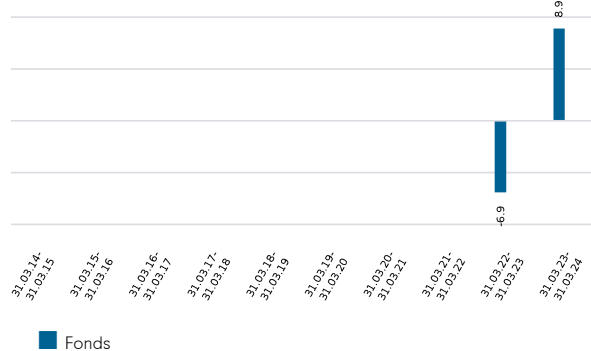
Performances au 31.03.24 en EUR (%)

	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 23.03.22*
Cumulées du fonds	1,7	1,7	1,7	8,9	-	-	1,7
Annualisées du fonds	-	-	-	8,9	-	-	0,8

Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée. Base : VL, revenus réinvestis en EUR, net des commissions. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre. La source des indices de marché est RIMES et les autres données proviennent de prestataires extérieurs tels que Morningstar.

* Date de début de performance.

Performances pour des périodes de 12 mois en EUR (%)



Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du compartiment à un point donné dans le temps. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du compartiment.

La répartition par allocation exprime les choix du gérant en termes de disciplines d'investissement, de fonds ou de tout autre type de détentions. Il inclut les investissements détenus à titre d'investissement stratégique. Les types d'investissement comprennent l'utilisation de « groupes ». Fidelity crée en effet ces « groupes » à des fins de gestion interne pour cogérer les actifs de différents compartiments. (Ces groupes ne sont pas directement accessibles aux clients et ne constituent pas des entités séparées.)

Allocations principales (% actif net)

Allocation	Sous-Classe d'actifs	% actif net
Fidelity Funds - European Dividend	Actions	23,5
Fidelity Funds - EMAI Pool	Non standard	19,9
FF Euro High Yield	Obligations à rendement élevé	19,9
Fidelity Funds - Global Hybrids	Obligations hybrides	8,7
FF Euro Corporate Bond	Obligations Investment Grade	8,1
Fidelity Funds - Institutional Euro High Yield	Obligations à rendement élevé	6,9
Fidelity Funds - Emerging Market Local Currency Debt	Marché de la créance émergente - Devise locale	5,9
Fidelity Funds - Structured Credit Income Pool	Prêts/Crédit structuré	3,8
Fidelity Funds - European Growth	Actions	2,2
Fidelity Funds - Sustainable USD EM Bond Pool	Marché de la créance émergente - Devise forte	0,8

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre aux totaux indiqués.

Glossaire / notes supplémentaires

Volatilité et risque

Volatilité annualisée : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »). Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

Volatilité relative : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

Ratio de Sharpe : mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (trésorerie, par exemple) dans la devise pertinente du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

Alpha annualisé : écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a dérogé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

Bêta : mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

Indicateur de déviation annualisé : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

Ratio d'information : mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a dérogé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

R² : mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R² est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

Charges récurrentes

Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.

Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.

Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

Rendement historique

Le rendement historique d'un fonds se base sur ses dividendes déclarés au cours des 12 mois précédents. Il est calculé en divisant la somme des taux de dividendes déclarés au cours de cette période par le prix à la date de publication. Les dividendes déclarés peuvent ne pas être confirmés et sont susceptibles de changer. En l'absence de données relatives aux dividendes déclarés sur 12 mois, aucun rendement historique ne sera publié.

Classification sectorielle

GICS : La classification GICS (Global Industry Classification Standard) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices MSCI et S&P, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'un des 11 secteurs, 24 groupes d'industries, 69 industries et 158 sous-industries. Des informations plus détaillées sont disponibles sur <http://www.msci.com/gics>.

ICB : La classification ICB (Industry Classification Benchmark) est une nomenclature, utilisée principalement par les indices FTSE Russell, qui permet de classer chaque société en fonction de son activité principale dans l'une des 11 industries, 20 super-secteurs, 45 secteurs et 173 sous-secteurs. Des informations plus détaillées sont disponibles sur <https://www.ftserussell.com/data/industry-classification-benchmark-icb>.

TOPIX : L'indice Tokyo Stock Price Index, ou TOPIX, est un indice boursier de la Bourse de Tokyo (TSE) au Japon, qui suit toutes les sociétés domestiques de la « First Section » de la place. Il est calculé et publié par la TSE.

IPD : désigne l'Investment Property Databank, fournisseur de services d'analyse de la performance et de référencement à l'intention des investisseurs du secteur immobilier. IPD UK Pooled Property Funds Index - All Balanced Funds est une composante des indices de fonds groupés IPD Pooled Funds Indices publiée trimestriellement par IPD.

Evaluation indépendante

Catégorie d'actions principale : elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

Informations importantes

Document à caractère promotionnel Il est interdit de reproduire ou de distribuer ces informations sans autorisation préalable.

Fidelity fournit uniquement des informations sur des produits et services. Fidelity ne propose pas de conseils personnalisés en matière d'investissement, autres que ceux expressément stipulés par une entreprise dûment autorisée dans une communication officielle avec le client.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forment l'organisation de gestion d'investissement mondiale, qui fournit des informations sur des produits et services dans des juridictions spécifiques situées en dehors de l'Amérique du Nord. Aucune action n'est requise de la part des personnes résidant aux États-Unis étant donné que cette communication ne leur est pas destinée. Elle s'adresse exclusivement aux personnes qui résident dans les juridictions où la distribution des Compartiments concernés est autorisée ou lorsque cet agrément n'est pas nécessaire.

Sauf indication contraire, tous les produits sont proposés par Fidelity International, et toutes les opinions exprimées sont celles de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. Actifs et ressources de FIL Limited au 28/02/2023 - Données non auditées Les professionnels de la recherche comprennent à la fois les analystes et les associés. Les chiffres de performance affichés ne tiennent pas compte des Droits d'entrée du Compartiment. Si des droits d'entrée de 5,25 % sont prélevés sur un investissement, ceci revient à réduire un taux de croissance de 6 % par an sur 5 ans à 4,9 %. Il s'agit du montant le plus élevé pouvant être appliqué à des droits d'entrée. Si les droits d'entrée que vous payez sont inférieurs à 5,25 %, l'impact sur la performance générale sera moindre.

Fidelity Funds (« FF ») est une société d'investissement à capital variable (OPCVM) enregistrée au Luxembourg proposant plusieurs catégories d'actions. FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un avis préalable de cessation de commercialisation sera envoyé au Luxembourg.

Taux de croissance annualisés Morningstar, rendement total, performance médiane et classements du secteur - Source des données - © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées ; et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations.

Cette catégorie d'actions est enregistrée et distribuée dans les régions suivantes : Allemagne, Autriche, Bahreïn, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suisse.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement en vous appuyant sur le prospectus et les DIC (documents d'information clé) en vigueur, ainsi que sur les derniers rapports annuel et trimestriel, qui sont disponibles gratuitement sur <https://www.fidelityinternational.com>, ou auprès de nos distributeurs, de votre conseiller financier, de votre succursale bancaire ou de notre Centre de services européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.A., 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisé et supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur leur site Fidelity local en cliquant sur <https://www.fidelityinternational.com> (Products & services) et en choisissant leur pays de résidence. Toutes les informations et tous les documents sont disponibles dans la langue ou toute langue européenne acceptée dans le pays sélectionné.

Ces documents sont également disponibles auprès des services de paiement/distributeurs suivants : **Autriche** - UniCredit Bank Austria AG, Schottengasse 6-8, 1010 Vienne., **Suisse** - BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnastrasse 16, 8002 Zurich.

France : Publié par FIL Gestion, une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP03-004, sise 21 avenue Kleber, 75116 Paris.

Allemagne : Publié par FIL Investments Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients « wholesale » allemands. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., 2a Rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg pour les clients institutionnels allemands. Publié par FIL Finance Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients allemands qui sont des Fonds de pension.

Pays-Bas : Le Compartiment est autorisé à offrir des droits de participation aux Pays-Bas en vertu de l'article 2:66 (3) et des articles 2:71 et :72 de la loi sur la surveillance financière.

Pologne : Ce document ne constitue pas une recommandation au sens du règlement du ministère des finances polonais, daté du 19 octobre 2005, sur les informations constituant des recommandations sur les instruments financiers ou leurs émetteurs. Aucune déclaration contenue dans le présent document n'a force exécutoire légale pour Fidelity ou le destinataire et ne constitue pas une offre au sens du Code civil polonais du 23 avril 1964.

Suisse : Fidelity assure des services financiers d'achat et/ou de vente d'instruments financiers dans le cadre de la Loi sur les services financiers (« LSF »). En vertu du FinSA, Fidelity n'est pas tenu de vérifier le caractère approprié et l'adéquation. Publié par FIL Investment Switzerland AG.

CSO4925 CL1305901/NA French 38855 T15b